



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



12175313



15 OCT. 2012

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/10/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0443.428.570

Dénomination

(en entier) : **ELECTRICITE GENERALE H.P.GRIGNET**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : Rue de la Mainry, 11, 4140 Sprimont

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : REDUCTION DE CAPITAL

D'un acte reçu par Maître Pierre LEMOINE, Notaire à Harzé-Aywaille le huit octobre deux mil douze, enregistré à Aywaille le neuf dito, volume 273 folio 9 case 6 deux rôles sans renvoi, au droit de vingt-cinq euros par l'Inspecteur principal ai Philippe Lange, il appert que l'assemblée générale extraordinaire des associés a pris à l'unanimité les résolutions suivantes :

A) Première résolution : L'assemblée a décidé de réduire le capital social à concurrence de QUARANTE-CINQ MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SEPT EUROS SOIXANTE CENTS pour le ramener de QUATRE VINGT MILLE CINQ CENT SOIXANTE-CINQ EUROS QUARANTE CENTS à TRENTE CINQ MILLE SEPTANTE-SEPT EUROS QUATRE-VINGT CENTS par amortissement de pertes.

La réduction porte prioritairement sur le capital réellement libéré restant à rembourser.

En conséquence, la valeur nominale des parts sociales est réduite à QUARANTE-SIX EUROS SEPTANTE-SEPT CENTS.

B) Deuxième résolution : L'assemblée a décidé d'apporter aux statuts les modifications suivantes pour la mise en concordance avec la décision prise ci-avant :

Article cinq : le texte de cet article est remplacé par le texte suivant :

« Le capital social est illimité, la part fixe de capital est fixée à TRENTE CINQ MILLE SEPTANTE-SEPT EUROS QUATRE-VINGT CENTS. Il est libéré à concurrence de TRENTE CINQ MILLE SEPTANTE-SEPT EUROS QUATRE-VINGT CENTS.

Article six : le texte de cet article est remplacé par le texte suivant :

« Le capital social est représenté par des parts nominatives de QUARANTE-SIX EUROS SEPTANTE-SEPT CENTS chacune, portant un numéro d'ordre ».

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME :

Pierre LEMOINE Notaire

Déposés en même temps :

Expédition de l'acte modifiant les statuts

Mandats

Texte coordonné des statuts

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature